



COMPTE RENDU TABLE RONDE DU 23 NOVEMBRE 2005 SUR L'OPPORTUNITE DE METTRE EN PLACE UN RESEAU DE SANTE CENTRE SUR L'OBESITE INFANTILE

Lieu : Service du Professeur Jacques SARLES, Hôpital La Timone enfants

Participants: Martine BOYER , Laurence CHAMPSAUR, Patrick DEBOISSE, Didier FEBVREL, Caroline GIBOIN, Audrey MARTINEZ, Céline ROMAN, Jacques SARLES, Gilbert SIMONIN

Excusés: Aurélie BOCQUIER, Jean- Claude FRANCESCHINI, Philippe FOUCQUETEAU, Cécile LUCAS, Zeina MANSOUR, Yollande OBADIA, Patrick PROVANSAL, Umberto SIMEONI

Début: 18h30

Fin: 19h30

1/ Tour de table

Il ressort du tour de table que :

- l'hôpital doit être partie prenante dans la prise en charge de l'ensemble des problèmes liés à l'obésité infantile. Il est rappelé que des consultations spécifiques ont été mises en place dans le service du Professeur SARLES mais que malheureusement la prise en charge actuellement proposée est souvent vouée à un échec faute de temps.
- La Protection Maternelle Infantile du Conseil Général des Bouches du Rhône est très intéressée par l'aspect prévention qui pourrait être développé dans le cadre du réseau obésité infantile.
- Pour la Direction Santé Environnement de la Ville de Marseille, un réseau de lutte contre l'obésité infantile serait un outil efficace permettant de proposer, aux enfants souffrant de surpoids, une prise en charge pluridisciplinaire. La mise en place de ce réseau permettrait de répondre à un besoin clairement identifié.
- Pour la diététicienne, il est souhaitable qu'il existe un lien entre la ville et l'hôpital dans la prise en charge de l'enfant obèse. L'efficacité de la prise en charge en dépend. A son sens, il serait nécessaire de faire des interventions dans les maternités de Marseille pour parler d'allaitement maternel (en lien avec la prévention de l'obésité infantile), et de l'alimentation de l'enfant dès l'âge de la diversification alimentaire. Il faudrait également insister sur l'importance d'une alimentation équilibrée pouvant être liée avec plaisir de la table.



L'intervention de la diététicienne dans les écoles maternelles permettrait de parler concrètement des aliments et de leurs origines et d'animer des séances pratiques autour de petits déjeuners et goûter équilibrés en présence des parents et des enfants. La nécessité de prévoir des dérogations tarifaires pour permettre le remboursement des consultations de diététiques a été soulevées (nombre de consultation variable d'un patient à l'autre suivant les besoins).

2/ Discussion sur les objectifs du réseau obésité

L'ensemble des acteurs mobilisés est d'accord sur le fait que ce réseau obésité infantile doit développer les trois thématiques suivantes:

- La prévention de l'obésité: promotion des campagnes d'information et de prévention de l'obésité.
- Le dépistage précoce de l'obésité: utilisation systématique d'outils simples de mesure (calcul systématique de l'IMC et surveillance du rebond pondéral). La PMI insiste sur leur volonté de développer l'utilisation de cet outil directement dans les écoles.
- Prise en charge de l'obésité prenant en compte la dimension médico-psycho-environnementale: orientation précoce des enfants dépistés vers une prise en charge multi professionnelle coordonnée, graduée et de proximité.

Il est rappelé que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des régions où l'augmentation de la prévalence de l'obésité est la plus importante, +48 % entre 1997 et 2000. Concernant l'obésité des enfants et des adolescents, la région Méditerranéenne (Corse, Languedoc- Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'une des plus touchées : 4,3 % des enfants en classe de 3^{ème} sont concernés soit 30 % de plus que la moyenne nationale. La prévalence de l'obésité chez les enfants de 5 et 6 ans est de 15,6 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur soit 8 % de plus que le chiffre national

L'aire géographique souhaitée de développement du réseau serait dans une phase pilote Marseille, pour ensuite s'étendre progressivement à l'ensemble des villes du département.

3/ Comment mettre en place le réseau

Chacun est conscient que la mise en place du réseau passe avant tout par la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés:

- Professionnels de santé médicaux libéraux et hospitaliers
- Professionnels paramédicaux: diététicien, psychologue, psychomotricien, kinésithérapeute
- Etablissement et centre de santé
- Institutionnel : Conseil Général, Mairie



- Education nationale: santé scolaire
- Centre médico-sportif
- Structure de recherche: ORS, Credes, Codes
- Assurance maladie
- Tutelles: ARH, URCAM, DRASS, DDASS

Le constat qui est fait est l'existence de cette mobilisation au sein de la ville de Marseille. Différents éléments en témoignent: l'implication dans le forum obésité organisé le 16 juin 2006, les conclusions qui y ont été présentées et l'intérêt répétés des différents acteurs présents lors de l'organisation de réunions sur ce thème.

Il est rappelé que l'élaboration et la mise en place du réseau passent par plusieurs étapes et notamment:

- L'organisation de plusieurs réunions sur les thèmes tels que:
 - La définition précise des objectifs du réseau (généraux, spécifiques et opérationnels) et les critères d'inclusion
 - Les actions de prévention et les modalités du dépistage et de prise en charge
 - Les acteurs du réseau et le parcours du patient
 - Le système d'information du réseau
 - La formation dispensée par le réseau
 - Les dérogations tarifaires (consultation de diététicien, psychologue et psychomotricien)
 - Le suivi des actions du réseau et les modalités d'évaluation

Ces réunions devront faire l'objet de comptes rendu qui devront être validés par le groupe de travail.

- L'élaboration d'un plan de communication
- L'organisation de sessions de formation
- Création des documents constitutifs du réseau:
 - Convention constitutive
 - Charte du réseau
 - Documents d'adhésion

4/ Le Pré requis à la mise en place du projet

La nécessité d'obtenir un financement en amont pour permettre la mise en place du projet et la rédaction du dossier de demande de financement par la dotation régionale de développement des réseaux est mise en avant.



Il est demandé pourquoi le fonds d'aide à la qualité des soins de ville ne pourrait pas être sollicité pour financer la mise en place du projet et plus spécifiquement son accompagnement méthodologique. En réponse à cette proposition, la mouture du dossier FAQSV est présentée à l'ensemble du groupe de travail. Il est constaté par l'ensemble que ce dossier demande un degré de précision tel que sa rédaction consiste à monter le projet. Cette position est confirmée par certains acteurs déjà impliqués dans d'autres réseaux de santé.

Afin de contourner cet obstacle, il est proposé de solliciter les collectivités locales présentes ainsi que les éventuels partenaires privés pour obtenir des fonds permettant de rémunérer en amont les frais induits par le montage du projet.

Le montant global pour mettre en place le projet a été évalué à 50 000€. Cette estimation budgétaire prend en compte l'indemnisation des professionnels participants au groupe de travail, les frais d'organisation logistique des réunions de travail, les opérations de communication associées au lancement du projet et l'accompagnement méthodologique.

L'association Autour de l'enfant se propose d'être la structure juridique promotrice du projet. Cette proposition est acceptée.

5/ Réflexions

Il est précisé qu'il serait souhaitable que la mise en place d'un réseau de santé axé sur la prévention, le dépistage et la prise en charge d'un réseau obésité infantile soit inscrit dans les objectifs du SROS enfant et adolescent volet éducation thérapeutique qui est en train d'être élaboré.

L'inscription de cette orientation augmenterait les chances du projet d'être financé par la dotation régionale de développement des réseaux étant précisé que l'obésité n'a pas été retenue comme thème prioritaire pour l'attribution de ces crédits au titre de l'année 2006.

Il est rappelé que des réseaux obésités existent déjà dans 4 autres régions et qu'il serait souhaitable d'utiliser l'existant de ces réseaux et de tirer leçon des expériences antérieures dans l'élaboration du projet qui devra néanmoins s'adapter aux spécificités locales.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 2 mars à 18 h dans le service du Professeur Jacques SARLES, Hôpital d'enfants de la TIMONE.